



Communiqué de Presse

Passage à la télé tout numérique en Basse-Normandie : Les émetteurs de Caen - Mont Pinçon, Mortain - Grand Fontaine et Alençon d'Amain sont rallumés

Caen, le 9 mars 2010 – Ce matin, les émetteurs de Caen - Mont Pinçon, Mortain - Grand Fontaine et Alençon d'Amain ont été rallumés respectivement à 5h00, 9h15 et 5h15. Tous les foyers couverts par ces émetteurs et recevant la TNT par l'antenne râteau peuvent dès maintenant effectuer une recherche de canaux pour recevoir à nouveau la télévision.

Avec le rallumage des 3 émetteurs principaux, plus de 80 % de la population de Basse-Normandie a de nouveau accès à la TNT.

Ces émetteurs ont été rallumés après une nuit sans télévision durant laquelle les techniciens des diffuseurs ont ajusté les puissances de diffusion et mis en place le plan de fréquence défini par le CSA.

Les opérateurs de diffusion continuent le travail de rallumage des autres émetteurs de la région.

Cette opération technique ne concernait pas les foyers qui captaient déjà la télévision numérique par le satellite, le câble ou l'ADSL.

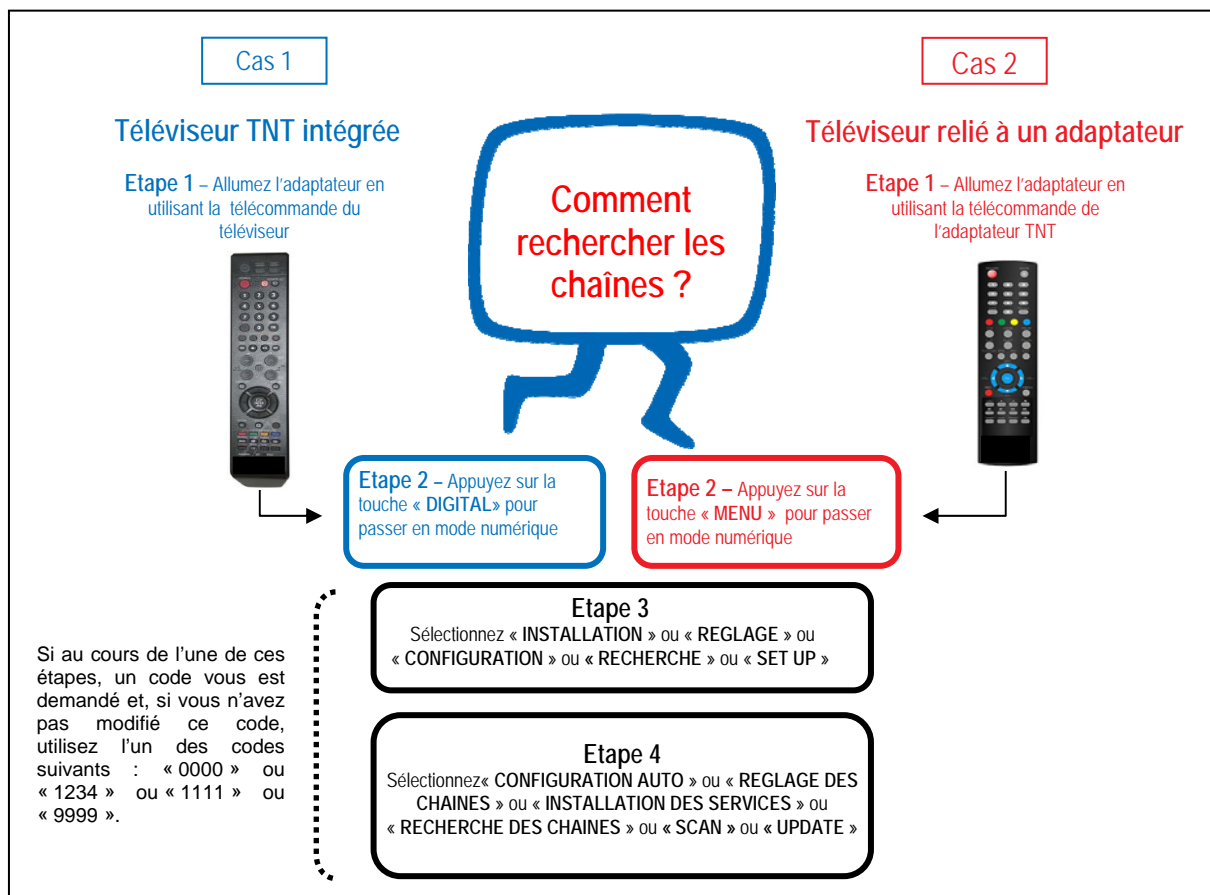
La recherche et la mémorisation des nouveaux canaux des chaînes

Tous les foyers qui reçoivent la TNT par l'antenne râteau depuis ces émetteurs, doivent dès maintenant lancer une nouvelle recherche et mémorisation des canaux des chaînes afin de pouvoir bénéficier de la télé tout numérique.

Attention ! La recherche et mémorisation des chaînes ne doit s'effectuer qu'une fois que l'émetteur dont on dépend est rallumé.

Pour savoir si son émetteur est rallumé, un test simple : si le téléspectateur reçoit à nouveau certaines chaînes c'est que l'émetteur par lequel il reçoit la TNT diffuse à nouveau le signal numérique. Il peut alors lancer la recherche et mémorisation des chaînes.

L'opération de recherche et de mémorisation des chaînes s'effectue en quelques minutes à partir de la télécommande de l'adaptateur TNT ou celle du téléviseur TNT intégrée, comme indiqué sur le schéma ci-dessous.



Pour tout savoir sur la recherche et mémorisation des chaînes, il est possible de consulter le mémo technique sur le passage au tout numérique, disponible en ligne à l'adresse ci-dessous.

http://www.tousaunumerique.fr/download/regions/bassenormandie_guide_rescan_tout_numerique.pdf

Pour tout renseignement, France télé Numérique recommande contacter son centre d'appel « tous au numérique », au 0970 818 818*, pour obtenir notamment les renseignements sur les aides financières, techniques et la liste des professionnels agréés.

* Numéro non surtaxé, prix d'un appel local, du lundi au samedi de 8h00 à 21h00

A propos de « tous au numérique ! »

« tous au numérique ! » est la campagne publique d'information destinée à accompagner les Français vers la télévision tout numérique. Elle est menée par le Groupement d'Intérêt Public France Télé Numérique. Mis en place dans le cadre de la loi Télévision du Futur (5 mars 2007), France Télé Numérique a pour missions d'informer, d'expliquer et d'assister les téléspectateurs. Il gère également le fonds d'aide à l'équipement institué à l'article 102 de la loi télévision du futur. France Télé Numérique réunit l'Etat (50 %) et les chaînes nationales historiques : France Télévisions (15 %), TF1 (10 %), CANAL+ (10 %), M6 (10 %) et Arte (5 %). France Télé Numérique est présidé par Louis de Broissia.